



Le 22 septembre 2011

Voici la nouvelle consigne\* de soutien d'étiage du Lot domanial envoyées à EDF, ce matin, par l'Entente Lot. Celle-ci prendra effet à parti de lundi prochain 8h, et durant une semaine, sauf en cas de consigne modificatrice.

Vous retrouverez quelques informations synthétiques sur les débits du Lot, la consigne, ainsi que l'état des grandes retenues hydroélectriques d'où provient le soutien d'étiage, dans les fichiers ci-joint.

Suivez l'hydrologie des rivières du bassin du Lot sur : <http://cartodebits.valleedulot.com>, et davantage d'infos sur l'étiage sur : <http://www.valleedulot.com>

*\* Cette consigne correspond au débit instantané en deçà duquel EDF ne peut descendre à l'aval d'Entraygues-sur-Truyère (confluence Lot et Truyère), conformément à la convention de soutien d'étiage en service depuis 1989 (modifiée en 1995).*

*Cette convention permet de réalimenter le Lot domanial au-delà du débit minimal imposé aux concessions hydroélectriques sur la Truyère et le Lot amont. Rappelons que le débit minimal imposé aux concessions pour cette confluence (Entraygues-sur-Truyère) est actuellement de 6 m<sup>3</sup>/s. La convention permet une réalimentation du 1er juillet au 30 septembre (voire 31 octobre si disponibilité). Ce soutien des étiages se fait dans le but d'assurer le multi-usage de l'eau (AEP, irrigation, navigation & loisirs nautiques, etc.) et favoriser la vie aquatique sur le Lot domanial jusqu'à la confluence avec la Garonne.*

*Cette consigne est indépendante des éventuelles variations de débit qui peuvent se produire entre l'aval d'Entraygues-sur-Truyère (lieu de cette réalimentation) et la confluence avec la Garonne, (après Aiguillon).*

### **Constats et commentaires :**

#### *Situation hydrologique du bassin :*

Malgré les quelques pluies de ce début de semaine sur l'amont du bassin du Lot, la sécheresse continue de s'accroître dans cette fin septembre.

Ce sont désormais onze objectifs d'étiage (DOE) sur le bassin versant du Lot qui ne sont pas atteints pour la journée d'hier (voir liste ci-dessous), dont trois sont sous le débit de crise (DCR).

Le débit naturel reconstitué à l'aval d'Entraygues\* nous situe à hauteur de la quinquennale sèche en ce mois de septembre (parfois proche de la décennale sèche).

Il n'est toujours pas attendu de pluie significative pour les 7 prochains jours.



### Cours d'eau inférieurs au débit de crise (DCR) : (3)

- Truyère à Serverette (48)
- Vert à Labastide-du-Vert (46)
- Lède à Casseneuil (47)

### Cours d'eau inférieurs au débit d'objectif d'étiage (DOE) : (7 + 3 sous le DCR)

- Lot à Balsiège (48)
- Colagne à Monastier (48)
- Boralde de St-Chély à Castelnau de Mandailles (48)
- Dourdou à Conques (12)
- Riou mort à Viviez (12) [très proche du DCR]
- Célé à Figeac (46)
- Célé à Orniac (46)
- Thèze à Boussac (46) [très proche du DCR]

Lot à l'aval de Mende (48) ?

Bramont à St-Bauzile (48) ?

### Le point sur la campagne de soutien d'étiage du Lot :

Comme annoncé lors du dernier bulletin, le plafond des droits conventionnels cumulés a été atteint jeudi dernier. Compte tenu de cette année particulière, il n'a pas été possible de déstocker davantage auparavant, malgré la présence de droits.

Il en résulte que le soutien d'étiage 2011 pourra tenir un débit d'au moins 12 m<sup>3</sup>/s à l'aval d'Entraygues jusqu'au 31 octobre.

### Perturbations du soutien d'étiage :

Des fluctuations importantes ont lieu à l'amont proche d'Aiguillon, sans que les débits instantanés ne descendent longtemps ou trop bas sous le DOE d'Aiguillon. A Entraygues-aval, Faycelles et Cahors, le signal est stable.

*\* Le débit naturel reconstitué est un calcul qui permet d'estimer ce que serait le débit naturel de la rivière, c'est-à-dire en l'absence de barrage et d'une réalimentation.*

*- DOE : Débit d'Objectif d'Etiage : Débit minimum pour lequel on estime que le milieu aquatique et les usages sont maintenus dans des conditions acceptables.*

*- DCR : Débit de CRise : Débit seuil en dessous duquel sont mises en péril la plupart des usages (notamment Alimentation en Eau Potable) et la survie des espèces présentes dans la rivière.*



## Bulletin d'information de l'Entente Lot du 22/09/11 :



### Débits moyens journaliers et consignes de soutien d'étiage du Lot :

	Date du jour														Débit nouvelle consigne						
	15-sept	16-sept	17-sept	18-sept	19-sept	20-sept	21-sept	22/9	23/9	24/9	25/9	26/9	27/9	28/9		29/9	30/9	1/10	2/10	3/10	
<b>Consigne EntenteLot à Entraygues-aval (12)</b>	12,0	12,0	12,0	12,0	12,0	12,0	12,0	12,0	12,0	12,0	12,0	12,0	12,0	12,0	12,0	12,0	12,0	12,0	12,0	12,0	12,0
Entraygues-aval (12)	12,7	12,5	12,6	12,6	12,6	12,5	12,6														
Cahors-Lacombe (46)	15,6	15,5	15,1	14,9	15,1	15,1	15,1														
Aiguillon (47)	16,2	15,5	16,1	15,5	16,7	16,6	14,6														

Source : DREAL Mid-Pyrénées

### Cotes des retenues :

RETENUE	DATE	COTE (en mNGF)	Par rapport à la cote touristique (en m)	Bilan des 7 derniers jours (en m)	Bilan des 30 derniers jours (en m)
Castelnau	22-sept	410,53	+0,03	-0,05	-0,78
Grandval	22-sept	724,98	-1,12	-0,15	-0,13
Sarrans	22-sept	621,33	-3,67	-0,93	-1,05
Maury	22-sept	577,74	-5,76	+0,27	-2,41

Source : EDF



Entente Interdépartementale du Bassin du Lot (EPTB Lot)  
297, rue Saint-Géry 48000 Cahors  
[www.valledulot.com](http://www.valledulot.com)



22/09/2011

## Entente Interdépartementale du Bassin du Lot

### SOUTIEN DES ETIAGES DU LOT - 2011

#### CONSIGNE DE DEBIT A ENTRAYGUES (aval de la confluence Lot-Truyère)

Bulletin n° **14**

La consigne de débit instantané minimal à Entraygues aval est fixée

à **12** m<sup>3</sup>/s

( **DOUZE** mètres/cubes par seconde) à compter du :

**LUNDI 26 SEPTEMBRE** 2011, 8 heures

Cette consigne "débit" est valable  
jusqu'au **LUNDI 03 OCTOBRE** 8 h.  
( sauf en cas de Consigne modificatrice )

Christophe ORTH  
Chargé du soutien des étiages  
c.orth@valleedulot.com / 06.30.05.69.84

Consigne transmise à E.D.F. :

- CPO Lyon
- G. E. H. Lot-Truyère
- Groupement Vallée d'Olt
- U.P. Centre

Fax 04 78 94 54 50  
Fax 04 71 46 82 90  
Fax 05 65 51 11 90  
Fax 05 55 38 78 38

Consigne transmise pour information, par email, à :

- ASSO. AMENAG. VALLEE DU LOT
- AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE
- AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE – Antenne de RODEZ
- DREAL MIDI-PYRENEES
- DREAL AQUITAINE
- MISE / DDT 12
- MISE / DDT 46
- MISE / DDT 47
- CONSEIL GENERAL 12
- CONSEIL GENERAL 46
- CONSEIL GENERAL 47
- CH. AGRICULTURE et UASA 46
- CH. AGRICULTURE 47
- S.D. COLLECTIV. IRRIG. 47
- FEDERATIONS DE PECHE 12, 46, 47
- BATELLERIE
- PRODUCTEURS D'HYDROELECTRICITE
- EPTB GARONNE